

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021/2022
Numéro de séance : 03
Date de convocation : 08 février 2022
Date du CA : 10 mars 2022
Présidence de : M. Thierry LE QUEAU

Quorum : 13
Nombre des présents : 18
Nombre d'absents excusés : 5

Ordre du Jour	Décision	Page	Numéro d'Acte	Pièces Jointes	N°
Désignation du ou de la secrétaire de séance	Avis				
	Vote				
	Information				
	Motion				
Adoption du compte-rendu du précédent CA du 19/11/2021	Avis				
	Vote	18			
	Information				
	Motion				
Répartition de la DGH 2022-2023	Avis				
	Vote	18			
	Information				
	Motion				
° DBM pour vote : ajustement des subventions froid	Avis				
	Vote	18			
° DBM pour information	Information	18			
	Motion				
° Admission en non valeur	Avis				
° Créance soldée	Vote	18/ 18			
	Information				
	Motion				
Tarifs restauration pédagogique	Avis				
	Vote	18			
	Information				
Questions diverses	Avis				
	Vote				
	Information				
	Motion				

Le Proviseur

PV du CA du 10/03/2022

Le Secrétaire,

P/ TI. LEZIN



Séance du : Jeudi 10 Mars 2022

Qualité		Prénom Nom	P	A	E
Administration	Proviseur	Thierry LE QUEAU	X		
	Proviseure Adjointe	Dominique ERICHER	X		
	Gestionnaire	Marguerite KOUDAYA	X		
	DDFPT	Xavier PATTYN	X		
	CPE	Pascal CHAUVELLIER	X		
Elus	C.T.G.	Patrick COSSET		X	
	C.T.G.	Enrico WILLIAM		X	
	Mairie de Kourou	Gaëtan STANISLAS		X	
	Mairie de Kourou	Jude GOLITIN		X	
Personnels de l'Etablissement	Personnels d'enseignement	Olivier ZANETTIN P/ M. BOURGEOIS A.	X		
		Pascale CHAMARD	X		
		Christian BIREBENT	X		
		Jean-Christophe LEZIN	X		
		Dorothée VILLENET	X		
		Mandoye DIOUF	X		
		Hervé AUCLAIR	X		
	Personnels Administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Audrey KOUNOUGOUS	X		
		Anna HO	X		
Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves				
	Elèves	M. Anthony DALPHRASE	X		
		Mme Aurane BECSANGELE	X		
		Mme Maïlys MAITO	X		
		Mme Hélène VA	X		
	Mme Tatiana KOANTING			X	
TOTAL		18 membres présents			

Compte rendu du CA du Lycée Polyvalent Elie Castor du 10/03/2022

Ouverture de la séance à 16h00

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Jean Christophe LEZIN / représentant des enseignants

2/ Validation du PV du CA du 29 Novembre 2021:

M. Le Proviseur soumet au vote l'approbation du PV du CA du 29/11/2021

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Vote : Le Compte- rendu du CA du 29/11/2021 est adopté à l'unanimité

3/ Répartition de la DGH (Dotation Globale Horaire):

La DGH est de 2618 heures. Ces heures sont ventilées en « heures poste » et HSA.

Une quatrième classe de 2nde a été ouverte après la rentrée.

La grande question concerne les besoins pour chaque discipline : doit-on créer ou supprimer des postes ? En conserver le nombre ?

L'OPRF ouvre des besoins en postes.

Concernant les arts appliqués, il devrait y avoir une demi-heure en classe entière et une demi-heure en groupe par semaine.

Or actuellement nous avons une heure en groupe par semaine.

Si les heures réglementaires étaient appliquées, il n'y aurait pas besoin de plus de 3 postes avec 2 HSA par enseignant.

Précision : on ne fait « pas vivre » un poste sur le chef-d'œuvre.

~~Grosse modification de structure pour le lycée avec une quatrième classe de seconde générale et avec l'OPRF. Nous passerons d'environ 1300 élèves à environ 1400 en 2022-2023, or le LPO Elie CASTOR a été construit pour accueillir 950 élèves.~~

Les heures d'accompagnement renforcé deviendront : une heure de renforcement en français, une heure renforcement mathématiques, une heure en poursuite d'études, orientation, vie active.

Les heures d'AP ne seront plus en barrettes.

Le Proviseur soumet la répartition proposée

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Vote : la répartition proposée est votée unanimité

4/ DBM

a- DBM Pour vote/ Virements entre services : ajustement des subventions froid

Une Subvention de 137 024€ a été accordée pour la création de laboratoires électricité, froid et climatisation.

Suite à la révision des devis, les montants ont augmenté de 2 000€ (deux mille euros).

D'où la nécessité d'effectuer un virement entre services pour un montant de 2 000 € (ce qui porte la réalisation de ces créations d'ateliers à 139 024,00€)

Des salles FRE (Formation Risques Electriques) ont été installées ainsi que la fourniture de gaz frigogènes, des compresseurs etc....

M. Le Proviseur soumet au vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

La modification d'écriture comptable (virement entre services de l'AP vers l'OPC) est votée à l'unanimité.

b- DBM Pour information : 1,2,3 – 4,5,6

Les DBM pour information permettent l'utilisation des subventions de la collectivité de rattachement par l'ouverture des crédits au budget en cours.

5/ Admission en non valeur (ANV)

Il s'agissait d'une créance de 200€ rattachée à l'exercice 2017 pour l'émission de chèques impayés. Le débiteur fait l'objet de mesures décidées par la commission de surendettement. L'ANV n'éteint pas la créance. Toutefois, la créance concernée a été soldée et ne figure plus dans la liste des créances.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

Vote : Adoption à l'unanimité.

6/ Tarification des créations culinaires:

Concerne les CAP cuisine : voir le tableau s'y référant.

M. Le Proviseur soumet au vote

Vote : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

Vote : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Il est rappelé que deux CAP ont été créés avant les vacances d'Octobre-Novembre et deux autres après ces congés, or seulement deux plateaux techniques sont opérationnels, ce qui signifie que des sections fonctionnent sans plateau.

Par ailleurs il n'y a pas eu de dotation de fonctionnement pour les 4 CAP.

Le LPO a uniquement provisionné 2400 euros sur le budget 2022.

7/ Questions diverses

a- Nouveau CPE

Question : « qu'en est-il d'un poste pérenne de CPE pour l'internat ? »

Le LPO a bénéficié d'un BMP en devenant l'internat 7/7 de KOUROU. Cette solution était provisoire. Il serait souhaitable de pérenniser ce poste de CPE.

L'ouverture de l'internat de KOUROU le weekend ne pourra être mise en place à la rentrée 2022 qu'avec la création d'un quatrième poste profilé « CPE internat de weekend ».

A défaut, l'internat ne pourra accueillir les élèves « que » du lundi matin au vendredi midi, soit 4 nuits par semaine.

M. Le Proviseur soumet au vote

Vote : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

Décision à l'unanimité pour une fermeture de l'internat le weekend si le quatrième poste de CPE (celui-ci, profilé CPE internat weekend) n'est pas créé.

b- Questions de Mme SAVY, infirmière pédagogique

- Mme SAVY rappelle le trou vers l'infirmerie qui n'est pas encore rebouché. Cela est dangereux, risques d'accident.
- Contrats PEC : pas d'embauche de contrat PEC : peut-on avoir un surveillant pour seconder l'infirmière ?
- Demande d'un ordinateur portable.

➤ Tous ces points feront l'objet de discussions « en interne » avec l'intéressée

- Peut-on créer une passerelle couverte entre l'internat et le lycée ?
Nous devons soumettre ce projet à la CTG

c- M. LE QUÉAU informe les membres présents de la **mise au pilon (rebut) d'un certain nombre d'ouvrages et de documents par le CDI.**

Mme Magne, la documentaliste, aura besoin d'aide pour porter les documents au pilon.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Le Proviseur lève la séance à 17h30.

La Secrétaire de séance,

Jean-Christophe LEZIN

P/ M. LEZIN



Le Proviseur

Thierry LE QUÉAU

